

# JOB été 2024

THONON  
agglomération

## THONON AGGLOMERATION RECRUTE POUR SON SERVICE PROTECTION ET GESTION DU MILIEU NATUREL **UN MEDIATEUR NATURE (H/F)**

Type du contrat : **SAISONNIER**

Temps de travail : 17h30 / 3 à 4 jours  
Date limite pour postuler : 31 mai 2024  
A pourvoir : en juillet et aout

Les roselières de Chens/Léman et de Coudrée se situent sur des sites classés au réseau Natura 2000. Elles ont par ailleurs fait l'objet de travaux par Thonon Agglomération afin de les revitaliser et permettre leur développement. Ces secteurs sont interdits au public et connaissent malgré tout une fréquentation touristique ou locale (promenade, baignade, présence de chiens, barbecues...) engendrant des impacts sur le milieu (piétinement des espèces plantées, dérangement de la faune...). Afin de rappeler aux personnes présentes sur ces sites leurs obligations, Thonon Agglomération a fait le choix depuis 2023 de s'appuyer de médiateurs nature.

### Contexte et présentation du service

Aujourd'hui nous recherchons notre **Médiateur nature (h/f)** pour la saison estivale.

Sous la direction de la Responsable du service Milieux naturels votre principale mission est d'effectuer la surveillance et la sensibilisation du public vis-à-vis de la réglementation existante et de la préservation de l'environnement sur des sites classés NATURA 2000.

### **Vos missions :**

Plus précisément, vos missions sont les suivantes :

- **Sensibiliser les touristes et riverains au respect de la réglementation existante**
- **Surveiller, prévenir, voire alerter par rapport à l'observation des milieux et des pratiques des estivants sur le site Lac Léman**
- **Contribuer si besoin à l'entretien de secteurs naturels : ramassage des petits déchets abandonnés**
- **Etablir des rapports sur les interventions et observations faites sur les sites**
- **Participer ponctuellement aux actions de gestion des milieux naturels.**

### **Votre profil :**

Vous êtes dynamique, sérieux, organisé, avez une appétence pour la protection de l'environnement et un bon sens du relationnel.

Curieux et volontaire, vous souhaitez décrocher votre premier job saisonnier ?

**Nous attendons avec impatience votre candidature !**

**Permis B requis**

### **Vos conditions de travail :**

- Lieu de travail : Perrignier et rives du lac Léman (Chens sur Léman, Excenevex et Sciez)
- Temps de travail : **17h30 / 3 à 4 jours (travail le samedi)**
- Avantages complémentaires : participation employeur au transport en commun

**Adressez votre lettre de motivation et votre CV avant le 31 mai 2024 à :**

Monsieur le Président de Thonon Agglomération

- Par courriel : [rh-recrutement@thononagglo.fr](mailto:rh-recrutement@thononagglo.fr)
- En ligne : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) / rubrique « Offres d'emploi »

